



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet

DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA du mardi 08 juin 2023

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Social d'Administration (CSA),

En premier lieu, le syndicat local pénitentiaire **FO Justice** du centre pénitentiaire (CP) d'Avignon-Le Pontet souhaite exprimer son entière solidarité envers nos collègues et amis qui ont subi des agressions les lundis 29 mai et 5 juin ainsi que le mercredi 31 mai. Cette semaine a été particulièrement difficile pour le personnel de surveillance.

Nous dénonçons avec force la violence et la surpopulation carcérale qui entraînent des incidents et des agressions inacceptables au sein de notre établissement !!!

Concernant la politique employée dans notre établissement, nous pouvons affirmer que **FO Justice** continue de travailler et de lutter avec détermination pour défendre les droits de **tous les agents, quels que soient leurs corps et grades !!!**

FO Justice PERSISTE et réitère fermement sa position : toute agression, quels que soient le grade ou le corps de l'agent visé, doit être immédiatement sanctionnée par **30 JOURS DE QD FERME, DES POURSUITES PÉNALES ET UNE DEMANDE DE TRANSFERT DISCIPLINAIRE.**

Pour **FO Justice**, il ne peut y avoir aucune tolérance envers l'agression physique, quelles que soient les circonstances.

Nous sommes d'ailleurs satisfait d'annoncer notre deuxième victoire concernant la note de service sur la continuité du service et la gestion des absences. Cette nouvelle annoncée lors du CSA du 23 mai 2023, nous encourage à poursuivre notre lutte pour la défense des droits des agents...

NOUS NE NOUS ARRÊTERONS PAS LÀ !!!

FO JUSTICE CONTINUERA À S'OPPOSER FERMEMENT À LA DÉCOUVERTURE DES POSTES, QUI MET EN DANGER LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS !

Depuis la mise en place du groupe de travail sur l'absentéisme, **FO Justice** **s'est toujours opposé fermement à la direction, depuis la première réunion**, pour que l'absentéisme ne soit pas utilisé comme une excuse pour sanctionner les agents malades ou mettre en place une politique punitive ciblant les agents revenant d'un congé de maladie ordinaire (CMO).

En tant que syndicat responsable, nous avons toujours défendu les droits des agents de manière juste et équitable. Notre OS a proposé des mesures concrètes, **telles que la prime de présence, qui a été adoptée par d'autres et la direction locale.** Nous sommes satisfait d'avoir été les pionniers de cette idée proposée à la DISP de Marseille par la direction et nous attendons sa validation avec impatience.

FO Justice s'engage à poursuivre ses actions de revendications et de propositions concrètes, telles que la reconnaissance du travail des surveillants d'étagé. Nous serons toujours présents pour défendre les droits des agents, combattre les malversations et l'injustice.

En tant que force de proposition, nous continuerons à semer des graines et à créer des opportunités pour faire progresser la justice et l'équité.

FO Justice sera toujours présent à vos côtés pour défendre vos intérêts. Nous restons déterminés à faire de notre mieux pour les agents de notre établissement.

Les représentants **FO Justice** au CSA

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

